
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
G	FR8202002	200204	200512

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR8212005

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Rhône-Alpes / S.P.N. - I.E.G.B. - M.N.H.N.

1.7. APPELLATION DU SITE:

PARTIE ORIENTALE DU MASSIF DES BAUGES

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200204

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 6 13 29

W/E (Greenwich)

LATITUDE

45 40 10

2.2. SUPERFICIE (HA):

14513,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

327

MAX

2190

MOYENNE

1329

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

NOM DE LA RÉGION

% COUVERT

FR717

Savoie

67

FR718

Haute-Savoie

33

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
9130	47	A	A	A	B
6170	16	A	A	A	A
6520	7	B	B	C	C
8120	3	C	B	A	B
9150	3	B	B	C	B
9140	2	A	B	A	B
8210	2	B	B	B	B
9410	2	B	B	B	B
6210	2	C	C	C	C
9180	1	A	C	B	B
8240	1	B	C	B	B
91E0	1	C	C	B	C
6430	1	B	C	B	B
4060	1	A	C	B	B
3240	0	D			
6510	0	B	C	A	B
9430	0	B	C	B	B
4080	0	D			
8130	0	B	C	A	B

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
1361	Lynx lynx	1-5			C	C	B	C

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION	EVALUATION DU SITE			
			Population	Conservation	Isolement	Globale
1902	Cypripedium calceolus	36	C	B	A	B
1604	Eryngium alpinum	7	C	B	A	B
1534	Potentilla delphinensis	3	C	C	C	C

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Pelouses sèches, Steppes	4
Forêts caducifoliées	18
Forêts de résineux	43
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8
Pelouses alpine et sub-alpine	16
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Situé au front des massifs alpins, le massif des Bauges constitue un des bastions de la chaîne des massifs subalpins des Alpes du nord françaises qui s'étire de Valence à Thonon-les-Bains. Ceinturé par une population importante (villes d'Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry), il constitue un territoire privilégié de détente, de découverte, ainsi qu'une réserve hydrologique conséquente. Géologiquement, le massif se compose d'un empilement de couches de terrains sédimentaires d'âge jurassique formant la couverture d'un socle situé plus à l'est (massif de Belledonne). Ces couches de terrain, constituées de roches calcaires et marneuses, se sont initialement déposées à plat, puis ont été secondairement déformées lors des compressions alpines récentes (depuis 20 millions d'années). Du plissement de ces roches et de l'action conjuguée de l'érosion, résulte la géologie actuelle qui détermine fortement le microclimat local, la morphologie des falaises et les secteurs d'implantation des pelouses sèches : en pied de versant sur des éboulis, des cônes de déjection, des écroulements ou des moraines. Cette partie nord correspond aux hauts sommets du massif des Bauges avec 3 grands types de milieux : alpages, forêts montagnardes, rochers.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Situé dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, le site fait partie de la ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux) RA16 "Les Bauges" et est concerné en partie par 6 ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2. Il inclut la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges et les réserves biologiques domaniales du Haut-Chéran et de la Combe d'Ire

19 habitats d'intérêt communautaire sont présents sur ce vaste site, les plus répandus étant les habitats suivants (par ordre décroissant en terme de superficie couverte) :

- 9130 : Hêtraies du Asperulo-Fagetum.
- 6170 : Pelouses calcaires alpines et sub-alpines
- 6520 : Prairies de fauche de montagne.

Quatre habitats prioritaires (au sens de la directive Habitats) ont été recensés :

- 8240* : pavements calcaires
- 9180* : forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion
- 91E0* : forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*
- 9430 : forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire).

Le site de la Combe d'Ire est un lieu d'observation d'une dynamique de forêt sub-naturelle de l'étage montagnard.

4.3. VULNERABILITE

Fragilité des milieux ouverts, qui ont tendance à s'embroussailler.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

- Propriété privée : 25 %
- Forêts domaniales : 25 %
- Forêts communales ou départementales : 45 %
- Alpages propriété de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) : 5 %.

4.6. DOCUMENTATION

- Document d'objectifs du site n°FR8202002 " Forêts, prairies et habitats rocheux des massifs orientaux des Bauges " validé le 10/02/05.

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR15	97
FR07	2
FR17	40

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR15	PNR du Massif des Bauges	*	97
FR07	RBD du Haut-Chéran (73) et de la Combe d'Ire (74)	+	2
FR17	Réserve nationale de chasse des Bauges (73-74)	*	40

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
160	A B C	30	+ 0 -
623	A B C	50	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Parc naturel régional du Massif des Bauges
 ONCFS : Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges
 ONF : Réserves biologiques domaniales du Haut-Chéran et de la Combe d'Ire.

GESTION DU SITE ET PLANS

- Document d'objectifs validé le 10/02/05.
- Plans de gestion pour les Réserves biologiques domaniales du Haut-Chéran et de la Combe d'Ire.

MESURES DE PROTECTION, D'AMENAGEMENT, DE GESTION, DE RESTAURATION :

- Traitement sylvicole : aucune coupe prévue dans la réserve biologique domaniale de la Combe d'Ire. Laisser se poursuivre l'évolution sub-naturelle des peuplements.
- Mesures particulières :
 - Gestion de la faune (ongulés) dans le cadre de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges.
 - Maintien des milieux ouverts et traitement des lisières, avec éventuellement la relance d'un alpagisme contrôlé.
 - Sauvegarde des éléments les plus remarquables de la flore : recensement puis protection par des interventions ponctuelles par élimination des ligneux concurrents.
 - Poursuite des études floristiques
 - Fermeture de la pêche sur le tronçon adjacent de l'Ire.
 - Sauvegarde de l'évolution naturelle des peuplements forestiers avec suivi de leur dynamique.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 53	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	SCAN EDR 25

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE